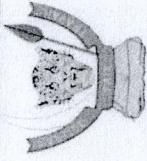


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 037/2024

AU CABINET CRESTE BE SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif au recrutement d'un consultant cabinet chargé de réaliser les études de faisabilité pour la construction d'un immeuble de 12 à 15 niveaux devant abriter l'administration centrale de la DGDA à Kinshasa/Gombe, conclu avec la DGDA, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million sept cent trente-sept mille cinquante-sept, trente-sept centimes (USD 1 737 057,37) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quinze mille neuf cent soixante-six, trois centimes (USD 12 159,40), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 06/02/2024.

Directeur Administratif et Financier



Benoit Kékoumbi
Directeur Général ad